Presse écrite FRA

Les Echos

Edition : **26 decembre 2024 P.23**
Famille du média : **PQN (Quotidiens nationaux)**
Périodicité : **Quotidienne**
Audience : **729000**

Journaliste : **Krystèle Tachdjian**
Nombre de mots : **596**

FINANCE & MARCHÉS

Olivier Sichel remplace Eric Lombard à la tête de la Caisse des Dépôts

GOUVERNANCE

Jusque-là numéro deux de la Caisse des Dépôts, Olivier Sichel succède à Eric Lombard, devenu ministre de l'Economie.

Il a été nommé par arrêté ministériel directeur général par intérim.

Krystèle Tachdjian

La Caisse des Dépôts a un nouveau patron. C'est Olivier Sichel, son actuel numéro deux, qui a été nommé « directeur général par intérim de l'institution », en remplacement d'Eric Lombard, parti diriger Bercy.

Il était jusque-là directeur général délégué de la Caisse et directeur de la Banque des territoires. Agé de cinquante-sept ans, il « *assurera la gestion quotidienne de l'institution et le pilotage de ses missions d'intérêt général, tout en continuant à porter les projets stratégiques en cours* », a indiqué dans un communiqué la Caisse des Dépôts.

Des syndicats inquiets

Le Code monétaire et financier (article R 518-11) prévoit en effet qu'« *en cas d'absence ou d'empêchement du directeur général ou de vacance de l'emploi, son intérim est assuré par le directeur général délégué désigné à cet effet par arrêté du ministre chargé de l'Economie* ». La vieille dame de la rue de Lille connaît néanmoins une situation inédite. C'est la première fois qu'un directeur général ne va pas au bout de son mandat, hormis le cas exceptionnel de Francis Mayer, décédé en 2006 à l'âge de cinquante-six ans après quatre ans à la tête de l'institution financière publique. En janvier 2023, Eric Lombard avait été reconduit à la Caisse des Dépôts pour un second mandat.

Du côté des syndicats, son départ préoccupe. « *Le sujet nous inquiète beaucoup compte tenu des dossiers en cours de privatisation (Transdev, Arpavie, Novethic)* », indique Jean-Philippe Gasparotto, secrétaire général de la CGT à la Caisse. Le syndicaliste confie par ailleurs redouter la « *possible arrivée* », à la tête de la CDC, d'Alexis Kohler et se dit soucieux pour la « *préservation du statut d'autonomie* » de la Caisse. Le nom du secrétaire général de l'Elysée a déjà été cité par le passé pour cette fonction, comme d'autres noms d'ailleurs, rappelle un expert.

De l'univers des télécoms

Les textes ne prévoient aucune durée pour la mission d'intérim à la tête de la Caisse. « *C'est une décision qui relève du président de la République. Cela peut-être long* », pointe un autre observateur. « *Dans notre longue histoire, ce sera la seconde fois qu'un directeur général de la CDC est nommé ministre. La précédente, c'était sous Vichy, avec Henri Deroy* », relève Jean-Philippe Gasparotto.

Inspecteur des Finances, Olivier Sichel a aussi fait ses armes dans le privé. Il a surtout gravité dans l'univers des télécoms, comme directeur d'agence chez France Télécom puis comme PDG de Wanadoo en 2002, succédant alors à Nicolas Dufourcq, actuel directeur général de Bpifrance, membre du comité exécutif de la CDC. Il a aussi dirigé le leader européen des guides de shopping sur Internet LeGuide.com, avant de créer un think tank consacré au numérique.

Enarque, Olivier Sichel affiche aussi un beau parcours dans le monde du capital-risque. Associé général chez Sofinnova entre 2006 et 2012, il a suivi l'introduction en Bourse d'Euronext et la cession de multiples entreprises technologiques, indiquaient « Les Echos » en 2017 dans un portrait qui lui était consacré à son arrivée en tant que numéro deux de la Caisse. ■

> « Dans notre longue histoire, ce sera la seconde fois qu'un directeur général de la CDC est nommé ministre. La précédente, c'était sous Vichy, avec Henri Deroy. »
>
> **JEAN-PHILIPPE GASPAROTTO**
> Secrétaire général de la CGT à la Caisse des Dépôts

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle. L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.